

<b>Ambassadeur du Festival des Arts Mélangés 2018</b>
<b>Objectif de la mission</b>
Participer à l'organisation du Festival des Arts mélangés, soutenir la production et la diffusion culturelle Promouvoir l'évènement et favoriser l'accès de tous au festival
<b>En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?</b>
<u>L'intérêt pour la structure d'accueil</u> : Participer à la mise en œuvre d'un projet à destination du grand public, Sensibiliser la population à la culture <u>L'intérêt pour le volontaire</u> : Découvrir et participer à la mise en œuvre d'un projet à destination du grand public, contribuer à une éducation artistique pour tous <u>L'intérêt pour la société/ les publics</u> : Festival à destination du grand public, action culturelle majeure de la Communauté de Communes des Hautes Vosges
<b>Comment le volontaire pourra-t-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?</b>
Lien direct avec le public, avec les associations locales, avec les bénévoles et partenaires. Permettre un accès à la culture pour tous par le biais d'un festival local.
<b>Référence dans le catalogue des missions</b>
Favoriser l'accès de tous à la culture et aux pratiques artistiques
<b>Activités détaillées du volontaire</b>
Mission à pourvoir au sein de la Communauté de Communes des Hautes Vosges basée à Gérardmer. La mission s'intégrera dans l'organisation du Festival des Arts Mélangés :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la diffusion de l'appel à projet sur le territoire pour la participation au festival : aller à la rencontre des associations, des acteurs culturels, écoles, lycées...</li> <li>- Promouvoir le festival sur le territoire notamment auprès des publics éloignés (enfants, jeunes, personnes âgées...)</li> <li>- Accompagner le tuteur sur la recherche et le développement de partenariats au sein de structures publics, privés, associatifs ;</li> <li>- Faciliter le lien entre les différents partenaires impliqués dans le projet</li> <li>- Participer à l'animation du réseau culturel et à la diffusion culturelle</li> <li>- Participer à l'organisation technique du festival en lien avec les acteurs locaux</li> <li>- Contribuer à l'implication de bénévoles dans le projet culturel</li> <li>- Apporter son appui aux différentes démarches liées à l'organisation du festival.</li> <li>- Valoriser le festival sur le territoire, participer à sa promotion et diffusion par le biais d'une communication adaptée (acteurs locaux, commerçants, réseaux sociaux...)</li> <li>- Participer aux animations proposées lors du festival, être en contact avec le public</li> <li>- Recueillir la parole du public afin de connaître les impressions sur le festival et de l'évaluer (points positifs, négatifs, points d'amélioration pour les prochaines éditions du festival...)</li> </ul>
<b>Interlocuteurs du volontaire durant sa mission</b>
<i>Qui sont les personnes ou institutions avec lesquelles le volontaire sera conduit à nouer des contacts ? (bénévoles, enseignants, autres jeunes, associations, animateurs, directeurs d'écoles, anciens, etc.)</i>  Partenaires institutionnelles (Conseil Départemental, DRAC, Région, PETR de Remiremont et de ses Vallées, Parc Naturel Régional du Ballons des Vosges, ...), privés, associations, écoles, ...
<b>Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)</b>
<i>Qui fait quoi actuellement dans l'association ? quelle sera la place du volontaire dans l'équipe en place ?</i>  Le volontaire sera placé sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du Pôle Services à la population, Sports, Loisirs, Culture de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Il travaillera également en collaboration avec le responsable du service Communication. Le volontaire participera également aux réunions de la Commission Sports, Loisirs, Culture de la Communauté de Communes, lorsque le festival sera à l'ordre du jour de la commission.
<b>Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire</b>
<i>A quel rythme, durant quelle période, de quelle manière le volontaire est-il accompagné et éventuellement formé pour gagner en autonomie et pouvoir aborder tous les aspects de sa mission ?</i> Lors de l'arrivée du volontaire, 1h tous les 2 jours (lundi, mercredi et vendredi), pour faire un point sur l'avancée de la mission. Durant cette première période, des formations pourront être proposées au volontaire, notamment en terme de gestion de projet. Ensuite, 2h par semaine pour le suivi courant du projet, lorsque le volontaire aura acquis une certaine autonomie et une maîtrise du dossier.
<b>Formations proposées au volontaire</b>

*Les formations peuvent permettre au volontaire d'acquérir des compétences nécessaires à la mission*

Méthodologie de gestion de projet

**Lieu où se déroule la mission**

Communauté de Communes des Hautes Vosges, 44, rue Charles De Gaulle 88400 GERARDMER

**Déplacements envisagés**

*Indiquez les déplacements spécifiques utiles à la mission du volontaire. Ces déplacements sont à la charge de l'association.*

Déplacements sur le territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

### CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA MISSION

Le calendrier de la mission permet de calibrer la durée de la mission en fonction des activités prévisionnelles du volontaire, et des échéances et des contraintes liées au projet et à l'association (événements, fermeture...). Il permet également d'anticiper les temps de volontariat et de tutorat (formation civique et citoyenne, accompagnement au projet d'avenir...) .

Durée de la mission : (de 6 à 8 mois) 8 mois

Date de début : (le 1er ou le 15 du mois) 15 novembre

Durée hebdomadaire : (de 24 à 30h) 30h

Jours de mission : MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI

Début de mission (indiquer la date)	<b>Activités de la structure et échéances du projet sur lequel le volontaire effectuera sa mission</b> Activités et temps forts de la structure pendant la période de volontariat (assemblée générale, festival, fermeture de l'association...)	<b>Activités prévues dans le cadre de la mission</b> Activités réalisées par le volontaire durant sa mission et échéances prévues dans le projet mené (animations dans les écoles, préparation matériel pédagogique, entretiens avec le tuteur...)	<b>Temps prévus dans le cadre du volontariat</b> Temps dédiés au volontariat (formation civique, PSC1 , entretien volontaire-RSC, rassemblements nationaux, entretien de réflexion au projet d'avenir)
15 novembre 2017			
du 9 au 17 juin 2018	Festival des arts mélangés		